

Notre société
dans 20 ans,
c'est lui.

Déclaration du SNUipp à la CAPD du 27 novembre 2009

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Cette CAPD se tient quelques jours après un mouvement social significatif dénonçant les atteintes du gouvernement aux services publics avec le projet de budget 2010. Ce dernier s'obstine à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux qui part en retraite. Alors que tout le monde reconnaît que dans le contexte de crise, les services publics permettent de diminuer ses effets, il est plus que jamais urgent de les promouvoir pour assurer plus d'égalité, plus d'emploi, plus de santé, plus de formation, plus d'École...

Dans l'éducation, le projet de budget prévoit encore la suppression de 16 000 postes.

Après les remises en cause de la réussite de tous (attaques contre les RASED et la maternelle, aide personnalisée, programmes, diminution des horaires, déstabilisation professionnelle), l'école voit disparaître 9182 postes de stagiaires PE2. Cette mesure, conséquence de la réforme de la formation des maîtres, se traduira par une diminution des moyens liés aux décharges de direction et à la formation continue. Ces suppressions ne seront pas contrebalancées par la création de 2182 emplois affichés au titre de l'évolution démographique. De plus les crédits pédagogiques sont divisés par deux. C'est la poursuite d'une logique d'appauvrissement de l'école, génératrice de détérioration des conditions d'exercice du métier.

Dans le cadre de cette CAPD nous allons étudier les promotions de nos collègues. Dans le même temps, le ministre Luc Chatel a présenté le « nouveau pacte de carrière ». Ces mesures de pseudo-revalorisation sont inacceptables.

Il propose de dynamiser les ressources humaines « assurant un meilleur équilibre entre le mérite et l'ancienneté », « reconnaissant l'engagement et l'investissement de ceux qui auront été les plus méritants ». Ce choix s'inscrit dans les politiques d'individualisation des carrières qui conduisent aujourd'hui à plus de division dans la profession, alors même que, sans attendre les directives ministérielles, c'est toute une profession qui s'est mobilisée contre l'échec scolaire.

C'est une toute autre politique salariale que les personnels revendiquent ainsi qu'une meilleure reconnaissance de leur métier.

Nous exigeons une revalorisation pour l'ensemble des personnels, permettant une revalorisation indiciaire, une prime d'équipement pour tous, l'avancement au rythme le plus rapide pour tous, et la possibilité pour chacun de terminer sa carrière à l'indice terminal 783 (7ème échelon de la hors classe).

La réforme de la formation des enseignants repose sur une conception rétrograde du métier. La suppression de l'année de stagiaire PE2, comme l'absence de revalorisation de l'ensemble de la profession, résulte notamment de choix budgétaires.

**DONNONS
à l'éCOLE
LES
MOYENS
DE SES
AMBITIONS !**



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

www.snuipp.fr

Notre société
dans 20 ans,
c'est lui.



Dans le cadre de cette année transitoire, nous dénonçons et nous nous opposons à la mise en place de stages en responsabilité des étudiants préparant les concours. Nous proposerons une motion sur les stages lors de cette CAPD. Ces stages posent problème aux étudiants comme aux écoles. L'absence de cadrage national pour l'accompagnement des étudiants et la préparation de ces stages, leur articulation et leur intégration dans leur formation professionnelle nous font aussi craindre que l'on utilise des étudiants comme moyens de remplacements. Le SNUipp s'oppose à ces dérives préjudiciables au service public, tant pour les élèves que pour les personnels. Il renouvelle sa demande de réécriture de la circulaire sur les stages et la nécessité d'une année de formation professionnelle pour ces futurs fonctionnaires stagiaires.

Le SNUipp soutient les enseignants qui refuseront d'être remplacés par un stagiaire.

Les réformes mises en œuvre à marche forcée à la rentrée dernière continuent de peser sur nos collègues dans les écoles : suppression de deux heures d'enseignement, concentration du temps sur 4 jours, aide personnalisée après la classe, stage de remise à niveau, individualisation des carrières, renforcement des pressions administratives et des injonctions hiérarchiques...

Entre la remise en cause de la professionnalité et les injonctions institutionnelles, les collègues vivent aujourd'hui une forte dégradation de leurs conditions de travail et un manque flagrant de reconnaissance. La dernière attaque en date est la modification des modalités de défraiement de nos collègues exerçant sur les postes fractionnés, comparable à une rupture de contrat abusive. Je vous remettrai au cours de cette réunion paritaire une adresse vous demandant de revenir aux modalités d'indemnisation qui avait cours l'an passé.

Aujourd'hui le cœur de notre métier est dénaturé, le sens et les valeurs de nos missions sont mis à mal. La dénégation de notre métier et la volonté de prendre en compte notre investissement de manière sélective induisent incompréhension, lassitude et souffrance professionnelles.

A l'opposé des choix gouvernementaux, c'est une toute autre ambition que porte le SNUipp pour les élèves, l'école et les personnels.

**DONNONS
à l'éCOLE
LES
MOYENS
DE SES
AMBITIONS !**

